**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

**FORMATION PROFESSIONNELLE UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L’EMPLOI**

**ET DE LA FORMATION**

****

**Etude sur le Diagnostic du profil et du marché de l’emploi des jeunes au Mali**

**Rapport Provisoire**

**Bamako, juin 2018**

**Table des matières**

[**Liste des tableaux** ii](#_Toc516676402)

[**Liste des figures** ii](#_Toc516676403)

[**Sigles et abréviations** iii](#_Toc516676404)

[**Introduction** 1](#_Toc516676405)

[- Contexte et justification 1](#_Toc516676406)

[- Objectifs de l’étude 1](#_Toc516676407)

[- Champs de l’étude et méthodologie 2](#_Toc516676408)

[**1. Evolution et caractéristiques des jeunes sur le marché du travail** 5](#_Toc516676409)

[1.1. Evolution globale 5](#_Toc516676410)

[1.2. Evolution selon le sexe 6](#_Toc516676411)

[1.3. Evolution selon la zone de résidence 7](#_Toc516676412)

[1.4. Evolution selon la région 8](#_Toc516676413)

[1.5. Evolution selon le niveau d’éducation et statut de pauvreté 9](#_Toc516676414)

[**2.** **Profil de l'emploi des jeunes** 11](#_Toc516676415)

[2.1. Emploi des jeunes selon le secteur d’activités économiques 11](#_Toc516676416)

[2.2. Emploi des jeunes selon le secteur institutionnel 12](#_Toc516676417)

[2.3. Emploi des jeunes selon la nature 13](#_Toc516676418)

[**3.** **Accès des jeunes au marché du travail** 14](#_Toc516676419)

[3.1. Jeunes ni en emploi, ni en formation ou éducation (15-24 ans) 14](#_Toc516676420)

[3.2. Stratégies de recherche d’emploi des jeunes chômeurs 15](#_Toc516676421)

[**4.** **Position relative des jeunes sur le marché du travail** 18](#_Toc516676422)

[4.1. Caractéristiques des jeunes/adultes sur le marché du travail 18](#_Toc516676423)

[4.2. Poids de la population des jeunes/adultes sur la population en âge de travailler travail 19](#_Toc516676424)

[**5.** **Analyse du marché local** 20](#_Toc516676425)

[5.1. Analyse du marché local de la région de Kayes 20](#_Toc516676426)

[5.2. Analyse du marché local de la région de Sikasso 24](#_Toc516676427)

[5.3. Analyse du marché local de la région de Ségou 28](#_Toc516676428)

[5.4. Analyse du marché local de la région de Mopti 34](#_Toc516676429)

[5.5. Perceptions et opinions des principaux acteurs 40](#_Toc516676430)

[**Conclusion** 41](#_Toc516676431)

# **Liste des tableaux**

[Tableau 1.: évolution des principaux indicateurs selon le sexe 6](#_Toc516676453)

[Tableau 2. Évolution du taux d’emploi (en%) de 2013 à 2017 par région 8](#_Toc516676454)

[Tableau 3. Evolution du taux de chômage (en%) de 2013 à 2017 par région 9](#_Toc516676455)

[Tableau 4.Eévolution du taux de chômage et du taux de sous-emploi (en%) de 2013 à 2017 9](#_Toc516676456)

[Tableau 5.Evolution du taux de chômage et du taux d’inactivité (en%) de 2013 à 2017 10](#_Toc516676457)

[Tableau 6. Répartition des emplois des jeunes selon le secteur d’activités économiques (année 2017) 10](#_Toc516676458)

[Tableau 7. Répartition des emplois des jeunes selon le secteur institutionnel (année 2017) 11](#_Toc516676459)

[Tableau 8. Taux d’emploi informel et formel des jeunes 12](#_Toc516676460)

[Tableau 9. Proportion des Jeunes de (15-24 ans) « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation », (année 2017) 13](#_Toc516676461)

[Tableau 10. Répartition des chômeurs par principal moyen de recherche d’emploi (en %) 14](#_Toc516676462)

[Tableau 11. Répartition des chômeurs du Mali suivant le sexe, le type de chômeur et le type d'emploi recherché 14](#_Toc516676463)

[Tableau 12. Répartition des chômeurs du Mali suivant le sexe, le type de chômeur et le type d'employeur recherché 15](#_Toc516676464)

[Tableau 13. Proportion des chômeurs inscrits dans les bureaux de placement selon les caractéristiques sociodémographiques 16](#_Toc516676465)

[Tableau 14. Taux d’emploi, de chômage et d’inactivité entre jeunes et adulte (année 2017) 17](#_Toc516676466)

[Tableau 15. Structure de la population en âge de travailler entre jeunes et adultes (année 2017) 18](#_Toc516676467)

# **Liste des figures**

[Figure 1. Evolution des principaux indicateurs de l'emploi des jeunes de 2013 à 2017 5](#_Toc516674356)

[Figure 2. Evolution de la population jeune en pourcentage de la population totale 6](#_Toc516674357)

[Figure 3.:Evolution des principaux indicateurs selon la zone de résidence 7](#_Toc516674358)

# **Sigles et abréviations**

|  |  |
| --- | --- |
| ANPE | Agence nationale pour l’emploi |
| APEJ | Agence de Promotion de l’emploi jeunesse |
| CSCRP | Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté |
| CREED | stratégique pour la relance économique et le développement durable |
| CSPro | Census and Survey Processing System |
| EEP | Espaces Economiques Partagés |
| EMOP | Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages |
| NEET | Not in Education, Employment or Training |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| ONEF | Observatoire National de l’Emploi et de la Formation |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PADDER | Projet d’Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional |
| PROCEJ | Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes |
| SE | Section d’Enumération |
| SPSS. | Statistical Package for Social Science |
| SIMT | Système d’Information sur le Marché du Travail |

# **Introduction**

## **Contexte et justification**

Malgré une croissance économique positive, le Mali demeure l’un des pays les plus pauvres au monde. Ces dernières années, le PIB a été positif mais assez volatile du fait des différents chocs politique, économique et naturel. Les fluctuations de la croissance économique peuvent être partiellement imputables aux pluies irrégulières qui ont impacté les productions des secteurs secondaire et tertiaire qui dépendent à leur tour de la production de l’agriculture dans laquelle les conséquences des conditions météorologiques peuvent être aperçues dans l’augmentation du prix des aliments, tandis que les prix des autres produits sont restés relativement stables. De plus, les changements dans les prix du marché mondial et l’instabilité politique ont aussi négativement impacté l’économie.

En dépit des performances économiques et des efforts fournis dans le cadre de la mise en œuvre des documents cadre de politique tels que le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté CSCRP (2012-2017), le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable CREED (2016-2018) et la priorité spécifique accordée par le Gouvernement à la question de l’emploi des jeunes, le niveau de chômage, particulièrement celui des jeunes, reste encore élevé au Mali.

En 2010, plus de 70% des jeunes compris entre 15 et 24 ans étaient non scolarisés et avaient des qualifications et compétences très limitées. La majorité de ces jeunes occupent des emplois de faible productivité/qualité dans l’agriculture informelle et le secteur des services (plus de 90 %) et un pourcentage important d'entre eux étaient également chômeurs ou inactifs (environ 20%).

Dans le cadre d’une étude sur la revue des dépenses publiques dans le secteur de la protection sociale au Mali, l’équipe de la Banque a identifié un nombre important d’agences nationales (Agence nationale pour l’emploi / ANPE, Agence de Promotion de l’emploi jeunesse / APEJ etc.), et internationales (agences des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les ONG) et les acteurs locaux (ONG nationales) travaillant actuellement sur l’emploi pour les jeunes dans le pays. L’inventaire de leurs programmes/projets a révélé une insuffisance dans la coordination et une cohérence limitée dans leurs interventions. La plupart des activités visent à assurer la formation technique à court terme pour améliorer les compétences et la fourniture de kits de démarrage. Cependant cette pratique ne serait pas efficace car beaucoup de ces activités soutenues ne sont pas attractives pour les jeunes parce qu’elles ne correspondent pas à leur aspiration ou désir.

## **Objectifs de l’étude**

* **Objectif général**

L’objectif de ce travail analytique est d’évaluer la situation de l’emploi des jeunes au Mali, tant du côté de l’offre par le biais de l’identification des principales caractéristiques et des défis auxquels font face les jeunes (15-24-year-old) en accédant à et en retenant des emplois décents, aussi bien du côté de la demande à travers une brève analyse des besoins du marché du travail local, en mettant l’accent sur le travail indépendant et l’entrepreneuriat.

* **Les objectifs spécifiques**

L’étude vise à atteindre les objectifs suivants :

***Le profil de l’emploi des jeunes*** : Cette section vise à décrire la situation du marché du travail des jeunes (15-24 ans) au Mali. Il va produire des indicateurs fondamentaux du marché de travail, tels que le niveau global de l’emploi, taux d’activité, taux d’inactivité, taux de chômage et de sous-emplois ou informels, notamment, ventilés par sexe, niveau d’éducation, âge, géographique emplacement, situation économique, etc. Il comprendra également une première analyse économétrique des corrélats de résultats jeunes sur le marché du travail et les caractéristiques de la jeunesse.

***Accès des jeunes au marché du travail.*** L’analyse portera surtout sur deux groupes principaux : les jeunes non scolarisés dans le système scolaire et non dans la population active et les jeunes chômeurs. Pris ensemble, ces groupes constituent la population des jeunes « NEET » (NEET signifie « pas en emploi, l’éducation ou formation » ; NEET est de plus en plus utilisé dans divers pays comme indicateur de la marginalisation des jeunes et des difficultés sur le marché du travail. Les jeunes avec ni compétence obtenue à l’école pour être employable, figurant ni dans la population active et particulièrement les jeunes garçons dans ce groupe, se trouvent fréquemment en marge de la société et le comportement plus vulnérable aux dangereux et violent.

***Position relative des jeunes sur le marché du travail.*** Cette section décrit les principales différences dans les résultats sur le marché du travail entre les travailleurs jeunes et adultes. Comparant les caractéristiques du marché du travail et les caractéristiques des emplois entre les jeunes et les adultes et donner une indication de l’étendue à laquelle les jeunes travailleurs sont défavorisés par rapport à leurs homologues adultes à obtenir des emplois de qualité.

***Analyse du marché local :*** Cette section va analyser les marchés locaux sélectionnés, Elle consiste à identifier les secteurs au niveau local qui ont le potentiel d’absorber les jeunes. Pour ce faire, l’analyse comprendra : (i) recherches documentaires sur l’économie du marché local sélectionné, d’identifier les points d’entrée dans certains secteurs ; (ii) travail qualitatif avec les principaux intervenants – les entreprises locales à savoir des syndicats, des entités gouvernementales et fournisseurs de service – sur les marchés locaux sélectionnés pour identifier les lacunes dans les compétences et les services offerts par les jeunes et des possibilités d’emploi dans l’ensemble pour les jeunes.

## **Champs de l’étude et méthodologie**

* + ***Champs de l’étude***

L’étude a porté sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Nous avons utilisé dans cette étude, la définition retenue par l’Organisation des Nations Unies (ONU), selon laquelle, du point de vue biologique, la jeunesse est définie comme le groupe des personnes âgées de 15 -24 ans dans la population d'un pays. L’analyse diagnostique faite à partir des données de l’enquête, a porté sur cette tranche de la population. Une enquête qualitative a été réalisée auprès des principaux acteurs du marché du travail. Il s’agit principalement des employeurs, des structures étatiques, des organisations professionnelles et des ONG. Cette collecte d’information visait à recueillir les perceptions et opinions des acteurs, non seulement sur les potentialités économiques des régions, mais aussi leur avis sur la promotion de l’emploi des jeunes qui sont une des couches les plus touchées par le chômage. L’étude s’est fiscalisée surtout sur les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako. Le choix de ces localités s’explique par leur position géographique sur la carte et le problème d’insécurité.

* + ***Les données utilisées dans le cadre de cette étude***

Les données analysées dans l’étude proviennent des deux enquêtes. La première est l’Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP). Cette enquête est un dispositif mis en place par l’Institut National de la Statistique pour le suivi des indicateurs de pauvreté au Mali. Elle est effectuée en quatre passages auprès des ménages. Les données sur l’emploi au Mali sont collectées lors du troisième passage. Les données de ce troisième passage sont utilisées par l’ONEF pour produire le rapport national sur l’emploi.

L’EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les huit régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d’études. L’échantillon estimé à 7 200 ménages, est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural) ainsi qu’au niveau des huit (8) régions et le district de Bamako.

Au premier degré, les unités primaires (sections d’énumération) sont tirées indépendamment dans chaque strate avec une probabilité proportionnelle à leur taille en ménages. Au second degré, les ménages sont tirés à probabilité égale dans la liste des ménages établit après dénombrement de la Section d’Enumération (SE). Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages est tiré au second degré. Mais en 2017 la région de Kidal et certains autres SE ont été exclues pour raisons de sécurité. Le nombre de ménages a été réduit à 6192, dont 6091 ont participé au 3ème passage.

L’enquête emploi est réalisée chaque année depuis 2013 à travers ce dispositif. Nous avons dans un premier temps analysé les données de 2013 à 2017 pour examiner la tendance des principaux indicateurs de l’emploi des jeunes (taux d’emploi, taux de chômage, taux de sous-emploi, etc.), avant de consacrer la deuxième partie de l’étude à l’analyse des données de 2017.

Une deuxième enquête, purement qualitative a été réalisée dans le cadre cette étude. Les données ont été collectées auprès des principaux acteurs du marché du travail au niveau des régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako. Cette enquête visait à recueillir l’opinion des acteurs afin d’identifier les potentialités économiques des régions concernées par l’étude et les principaux obstacles à l’employabilité des jeunes. Les acteurs ont été choisis en fonction de leur expertise sur les questions d’emplois des jeunes et de leur connaissance des réalités économiques des localités dans lesquelles ils évoluent.

Les données de ces deux enquêtes ont été complétées par la revue documentaire. Depuis les années 2000, la décentralisation s’oriente de plus en plus vers de nouveaux défis et se présente comme un facteur de progrès qui ambitionnent de mettre davantage l’accent sur l’économique et le productif afin de booster le développement local. C’est dans ce cadre qu’une série d’études a été réalisée sur le diagnostic des secteurs économiques porteurs et espace économique partagés dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. En plus de ces études, chaque région a élaboré un plan stratégique de développement qui a permis de faire le diagnostic des potentialités économiques de la région et de projeter les actions futures à réaliser. Ces différentes études ont été d’un apport inestimable dans la réalisation de la présente étude.

* + ***Organisation de la collecte***

La collecte relative aux données qualitatives a été réalisée sur une période de 15 jours. Les acteurs ont été interviewés face à face à l’aide de deux types de questionnaires. Un premier questionnaire a été adressé aux employeurs. Le deuxième a été administré auprès des structures étatiques, des organisations professionnelles, des ONG. Les enquêteurs ont été sélectionnés et formés sur place. Après la phase de collecte, les données ont été saisies sur CSPro et analysées avec le logiciel SPSS.

# **1. Evolution et caractéristiques des jeunes sur le marché du travail**

## **Evolution globale**

Dans cette section, nous analysons l’évolution globale des principaux indicateurs qui caractérisent la situation des jeunes sur le marché du travail, comme : le taux d’emploi, le taux de chômage, le taux d’inactivité et le taux de sous-emploi.

Le taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans a baissé de 2013 à 2017, passant de 62,9% à 47,3%, soit une diminution de 15,6 points en quatre ans. Après avoir connu une baisse d’année en année jusqu’en 2016, il a augmenté de 5 points entre 2016 et 2017. Le taux de sous-emploi des jeunes a connu la même tendance à la baisse, mais dans une moindre proportion. Il a passé de 12,5% en 2013 à 11,5% en 2017, soit une baisse de 1 point. Comme on pouvait s’attendre, le taux de chômage a connu une augmentation sur la période, passant de 9,5% à 21,9% entre 2013 et 2017, soit une augmentation de 12,4 points en quatre ans. Cette augmentation a connu son pic en 2016 avec un taux de 30,4%, suivie d’une baisse de 8,5 point en 2017.

Figure 1. Evolution des principaux indicateurs de l'emploi des jeunes de 2013 à 2017

Tout comme le taux de chômage, le taux d’inactivité des jeunes a aussi connu une augmentation sur la période, passant de 30,5% en 2013 à 39,4% en 2017, soit une augmentation de 8,9 points.

En somme pendant que le taux d’emploi et celui du sous-emploi baissent, le taux de chômage et celui de l’inactivité connaissent une augmentation sur la période 2013-2017. La période se caractérise donc par le recul de l’emploi et l’augmentation du chômage des jeunes. Et ceci malgré la baisse de la population jeune en pourcentage de la main d’œuvre (15-64 ans). Elle a passé de 35,7% en 2013 à 29,7% en 2017[[1]](#footnote-1). La détérioration de la situation des jeunes sur le marché du travail au Mali pourrait donc s’expliquer par d’autres facteurs indépendamment du facteur démographique. L’effet de cette tendance à la baisse sur l’emploi des jeunes ne ressort pas très clairement.

En effet, la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 dans la population totale n’a pas pratiquement évolué ces quarante dernières années (figure 1.2). Elle a légèrement baissé en passant de 17,1% en 1976 à 14,8% en 2016. L’augmentation du nombre de jeune de 147,6% entre 1976 et 2016 (de 1 126 348 à 2 561 502) est la conséquence directe de la croissante démographique.

Figure 2. Evolution de la population jeune en pourcentage de la population totale

## **Evolution selon le sexe**

Au-delà de l’analyse globale de l’évolution de ces principaux indicateurs, nous avons jugé nécessaire d’analyser dans cette partie, la situation des jeunes hommes et femmes sur le marché du travail. A l’analyse du tableau 1, il ressort une forte disparité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail au Mali. L’écart entre les hommes et les femmes en emploi est d’environ 10 points. Cet écart est resté presque constant au cours des cinq dernières années. Les autres indicateurs montent le décret de précarité des femmes sur le marché du travail. Elles sont 3 fois plus touchées par le sous-emploi que les hommes. Le chômage et l’inactivité concernent également plus les femmes que les hommes.

Tableau 1.: évolution des principaux indicateurs selon le sexe

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2013** | | **2014** | | **2015** | | **2016** | | **2017** | |
| Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Emploi | 68,0 | 58,3 | 60,9 | 49,1 | 51,6 | 44,7 | 49,3 | 38,2 | 53,5 | 42,0 |
| Chômage | 6 | 12,9 | 10,3 | 12,1 | 20,7 | 24,2 | 29,6 | 31,3 | 19,8 | 24 |
| Inactivité | 27,6 | 33,1 | 32,1 | 44,1 | 35 | 41 | 30 | 44,4 | 33,2 | 44,7 |
| Sous-emploi | 7,1 | 18,1 | 4,9 | 18,8 | 4,3 | 15,4 | 5,2 | 19,7 | 4,7 | 18,8 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2013-2017*

L’inégalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail existe dans un peu partout dans le monde. Elle s’expliquerait par les obligations sociétales et familiales qui empêchent les femmes d’étudier et travailler pour être indépendantes financièrement. On impose aux filles de s’occuper de la cuisine, du ménage et des enfants au lieu de faire des études et travailler pour subvenir à leurs besoins.

## **Evolution selon la zone de résidence**

De 2013 à 2017, nous constatons que le taux d’emploi des jeunes résidant en milieu rural dépasse celui des jeunes vivant à Bamako et dans autre milieu urbain. Par contre, les jeunes redisant à Bamako et dans d’autres villes urbaines sont plus touchés par le chômage, le sous-emploi et l’inactivité. En 2013, 74,6 des jeunes vivant en milieu rural étaient en emploi contre seulement 34,2% des jeunes vivant dans la Capitale, soit 40 points d’écart. En 2017, malgré la baisse générale du taux d’emploi, il est resté plus élevé chez les jeunes ruraux comparativement aux jeunes citadins (55,1% contre 30,2%).

Le manque d’emploi pour les jeunes résidant en milieu urbain s’explique par la pression démographique due à un taux d’urbanisation de plus en plus élevé. La population urbaine a augmenté de 6,1% entre 1998 et 2009 contre 4,2% entre 1987 et 1998[[2]](#footnote-2). En plus de cette urbanisation rapide, il faut également signaler le manque de dynamisme du secteur privé à créer des emplois et l’insuffisance des investissements en infrastructures par l’Etat. Selon Freire et al. (2014)[[3]](#footnote-3), bon nombreux de pays africain n’obéissent pas au modèle d’urbanisation standard qui repose sur l’industrialisation des villes.

Figure 3. Evolution des principaux indicateurs selon la zone de résidence

Ils s’urbanisent à des niveaux de revenus nettement inférieurs à ceux observés en Asie de l’Est et en Amérique latine, tout en enregistrant un recul des activités manufacturières et un faible niveau d’investissement dans les infrastructures. En Afrique, l’exode rural s’explique non pas par l’industrialisation, mais par la faiblesse du revenu tiré de la terre : les pauvres migrent vers les villes dans l’espoir de trouver un emploi dans les secteurs des services à faibles qualifications, axés sur les besoins d’une minorité riche. Ces dernières années on assiste au Mali a une ruée des jeunes vers les zones aurifères

Les données analysées dans ce rapport proviennent du troisième passage de l’EMOP qui est réalisé du 1er octobre de 31 décembre. Cette période correspond généralement aux activités liées à la récolte. Ceci pourrait augmenter le taux d’emploi des personnes résident en milieu rural.

## **Evolution selon la région**

A ce niveau, nous analysons l’évolution du taux d’emploi et du taux de chômage par région. En effet le tableau 2 fait ressort un taux d’emploi faible (en dessous du niveau moyen) dans quatre régions du Mali, Bamako et Koulikoro au sud du pays et Tombouctou et Gao au nord. La région Kidal n’a pas été concernée par l’enquête depuis 2013 à cause de l’insécurité qui sévit dans région.

Si la région de Tombouctou a connu une amélioration du taux d’emploi au cours des deux dernières années (2016 et 2017) les autres régions (Koulikoro, Gao et Bamako) connaissent depuis quatre un taux faible d’emploi persistant. La région de Gao est la celle qui a connu le plus faible taux d’emploi de 2014 à 2017.

Tableau 2. Évolution du taux d’emploi (en%) de 2013 à 2017 par région

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Région | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** | **2017** |
| Kayes | 69,5 | 59,7 | 75,4 | 50,5 | 70,9 |
| Koulikoro | 66,2 | 45,9 | 18,5 | 18,4 | 19,6 |
| Sikasso | 64,3 | 65,4 | 64,7 | 62,6 | 67,6 |
| Ségou | 69,9 | 69,7 | 67,9 | 55,0 | 57,5 |
| Mopti | 78,4 | 70,7 | 48,2 | 53,4 | 56,7 |
| Tombouctou |  | 46,9 | 47,6 | 52,7 | 49,1 |
| Gao |  | 25,4 | 17,4 | 10,4 | 9,5 |
| Bamako | 33,6 | 30,6 | 32,3 | 32,8 | 30,2 |
| **Total** | **62,9** | **54,8** | **47,9** | **43,1** | **47,3** |

La persistance du manque d’emploi dans les régions nord du pays pourrait s’expliquer par l’insécurité persistante depuis plus d’une décennie. Cette insécurité entrave le processus de développement économique et social et par conséquent la création d’emplois.

Le District de Bamako étant à la fois la Capitale politique et économique du Pays, attire l’essentiel de l’exode rural. Depuis les indépendances, toutes les grandes écoles supérieures sont basées à Bamako. En plus de celles-ci, la capitale abrite actuellement quatre des cinq universités du pays. Le siège des grandes entreprises se trouvent aussi à Bamako. Ces atouts font d’elle un pôle d’attraction. La proximité de la région de Koulikoro avec la capitale joue à sa défaveur. Cette région a connu le taux d’emploi le plus faible après la région de Gao en 2017.

Nous constatons un taux de chômage élevé dans cinq régions (tableau 3). Les quatre régions énumérées ci-dessus plus la région de Mopti. Le district de Bamako connait un taux de chômage élevé persistant depuis cinq ans. Le taux de chômage des jeunes dans la région de Gao a explosé au cours des trois dernières années dépassant les 60%. Elle est suivie de la région de Koulikoro. Le taux de chômage enregistré dans la région de Mopti a dépassé la moyenne en 2015, avant de s’établir à 21,2% en 2017. Sur la période, les régions de Kayes, Sikasso et Ségou ont connu des taux relativement faible. La région de Sikasso a connu le plus faible taux en 2017, suivi de Kayes et de Ségou.

Tableau 3. Evolution du taux de chômage (en%) de 2013 à 2017 par région

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Région** | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** | **2017** |
| Kayes | 9,5 | 13 | 3,6 | 25,8 | 8,7 |
| Koulikoro | 7,2 | 9,2 | 61,9 | 68,4 | 62 |
| Sikasso | 13,4 | 8,4 | 8,7 | 14,2 | 6,4 |
| Ségou | 7,7 | 7,6 | 7,6 | 12,3 | 9,2 |
| Mopti | 3,3 | 7 | 31,3 | 28,6 | 21,2 |
| Tombouctou |  | 12,3 | 32,1 | 21 | 11,1 |
| Gao |  | 32 | 56 | 74,5 | 67,4 |
| Bamako | 18,7 | 23,4 | 23,2 | 26,1 | 27,5 |
| **Total** | **9,5** | **11,1** | **22,5** | **30,4** | **21,9** |

## **Evolution selon le niveau d’éducation et statut de pauvreté**

L’analyse du tableau 4, un taux d’emploi plus élevé chez les jeunes qui n’ont aucun niveau de d’éducation, suivi de ceux ayant le niveau primaire. Il est faible (en dessous de la moyenne) chez les jeunes ayant le niveau d’éducation secondaire et supérieur. Ce même constat se dégage de 2013 à 2017. Nous constatons également que le taux d’emploi des jeunes issus de ménage pauvre a été nettement supérieur à celui des jeunes issus de ménage non pauvre de 2013 à 2014. Cette tendance a été renversée de 2015 à 2016.

Nous constatons également que les jeunes qui ont un niveau d’éducation élevé (secondaire et supérieur) sont plus touchés par le sous-emploi que ceux qui n’ont aucun niveau ou qui ont le niveau primaire. Effet, ces derniers sont généralement disposés à exercer toute sorte d’emploi tout précaire. Par contre ceux qui ont des niveaux d’études assez élevé ou des diplômés ont tendance à rechercher des emplois qui correspond en général à leur profil de formation ou à travailler dans des structures formelles (Administration, entreprises formelles, ONG, etc.).

Tableau 4.Eévolution du taux de chômage et du taux de sous-emploi (en%) de 2013 à 2017

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | | 2017 | |
|  |  | Taux d'emploi | Taux de sous-emploi | Taux d'emploi | Taux de sous-emploi | Taux d'emploi | Taux de sous-emploi | Taux d'emploi | Taux de sous-emploi | Taux d'emploi | Taux de sous-emploi |
| Pauvreté | Pauvre | 78,4 | 12 | 65 | 10,5 | 42,4 | 9,9 | 37,3 | 13,8 | – | – |
| Non pauvre | 52,1 | 12,8 | 48,2 | 12,2 | 55,6 | 9,2 | 50,9 | 11,1 | – | – |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 78,4 | 10,4 | 71,6 | 10,4 | 65,1 | 9,3 | 56,8 | 11,8 | 62,8 | 11,5 |
| Primaire | 59,2 | 14,7 | 40 | 12,8 | 35,6 | 10,4 | 30,1 | 13,2 | 34,5 | 11,2 |
| Secondaire | 20,8 | 25,6 | 20,7 | 17 | 16,8 | 21,1 | 22,1 | 22,1 | 15,8 | 14,4 |
| Supérieur | 20,8 | 6,8 | 11 | 44,9 | 20,9 | 0 | 27,8 | 14,2 | 15,1 | 45 |
| Total | 62,9 | 12,5 | 54,8 | 11,4 | 47,9 | 9,9 | 43,1 | 12,4 | 47,3 | 11,5 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2013-2017*

Tout comme le précédent tableau, nous constatons un taux de chômage faible en 2013 et 2014 pour les jeunes issus de ménage pauvre e

Tableau 5.Evolution du taux de chômage et du taux d’inactivité (en%) de 2013 à 2017

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | 2013 | | 2014 | | 2015 | | 2016 | | 2017 | |
|  |  | Taux de chômage | Taux d'inactivité | Taux de chômage | Taux d'inactivité | Taux de chômage | Taux d'inactivité | Taux de chômage | Taux d'inactivité | Taux de chômage | Taux d'inactivité |
| Pauvreté | Pauvre | 6,8 | 15,9 | 7,5 | 29,7 | 21,2 | 46,2 | 32,8 | 44,4 | – | – |
| Non pauvre | 12,1 | 40,7 | 14,1 | 43,9 | 23,5 | 27,2 | 28,9 | 28,3 | – | – |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 8,3 | 14,5 | 8,8 | 21,5 | 20,9 | 17,7 | 25,2 | 24,1 | 19,4 | 22 |
| Primaire | 9,7 | 34,5 | 13 | 54 | 22,9 | 53,8 | 37,6 | 51,8 | 23,4 | 55 |
| Secondaire | 19,9 | 74 | 37,6 | 66,9 | 50,4 | 66,1 | 49,6 | 56,2 | 60 | 60,5 |
| Supérieur | 23,8 | 72,6 | 65,4 | 68,3 | 35,7 | 67,5 | 63,8 | 23,3 | 78,7 | 29 |
| Total | 9,5 | 30,5 | 11,1 | 38,4 | 22,5 | 38,2 | 30,4 | 38,1 | 21,9 | 39,4 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2013-2017*

# **Profil de l'emploi des jeunes**

Dans ce chapitre, nous analysons les données issues de l’EMOP 2017 pour décrire le profil de l’emploi des jeunes sur le marché du travail. Dans un premier temps nous analysons les secteurs d’activités dans lesquelles évolues les jeunes et dans un second temps nous allons examiner les caractéristiques de l’emploi des jeunes selon le secteur institutionnel.

## **Emploi des jeunes selon le secteur d’activités économiques**

L’analyse du tableau 12 faire ressortir que 70,3% des jeunes travaillent dans le secteur agricole. Ce secteur est suivi des Services (11,3%) et du Comme (10,7%). Le secteur secondaire (industrie) n’emploie que 7,6% des jeunes dans le pays.

Tableau 6. Répartition des emplois des jeunes selon le secteur d’activités économiques (année 2017)

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Proportion des emplois selon le secteur d'activité économique | | | | |
| Agriculture | Industrie | Commerce | Services | Total |
| Sexe | Homme | 72,7 | 9,9 | 7,9 | 9,4 | 100,0 |
| Femme | 67,8 | 5,0 | 13,8 | 13,4 | 100,0 |
| Zone de résidence | Bamako | 0,4 | 18,2 | 32,8 | 48,5 | 100,0 |
| Autre urbain | 36,8 | 16,2 | 26,6 | 20,4 | 100,0 |
| Rural | 83,1 | 5,2 | 6,1 | 5,6 | 100,0 |
| Région | Kayes | 89,0 | 5,0 | 4,4 | 1,7 | 100,0 |
| Koulikoro | 56,0 | 16,6 | 17,5 | 9,9 | 100,0 |
| Sikasso | 81,3 | 6,5 | 7,9 | 4,3 | 100,0 |
| Ségou | 85,4 | 4,7 | 5,2 | 4,7 | 100,0 |
| Mopti | 81,1 | 4,5 | 13,0 | 1,4 | 100,0 |
| Tombouctou | 0,4 | 6,6 | 8,3 | 84,7 | 100,0 |
| Gao | 54,9 | 6,2 | 20,1 | 18,8 | 100,0 |
| Bamako | 0,4 | 18,2 | 32,8 | 48,5 | 100,0 |
| Statut de pauvreté | Non pauvres | – | – | – | – | – |
| Pauvres | – | – | – | – | – |
| Niveau d'éducation | Aucun | 79,4 | 4,7 | 6,2 | 9,6 | 100,0 |
| Fondamental | 56,0 | 12,4 | 18,1 | 13,5 | 100,0 |
| Secondaire | 17,6 | 13,4 | 32,4 | 36,7 | 100,0 |
| Supérieur | 40,9 | 12,5 | 0,0 | 46,6 | 100,0 |
| Total | 70,3 | 7,6 | 10,7 | 11,3 | 100,0 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

Près de 83% des jeunes résidant en milieu rural travaillent dans le secteur agricole. Par contre à Bamako, les jeunes exercent leurs activités prioritairement dans les Services (48,5%), commerce (32,8%) et l’industrie (18,2%). Ceci s’explique surtout par le fait que le District Bamako, comme nous l’avons expliqué plus haut est non seulement la Capitale politique, mais aussi la Capitale économique du Pays. L’activité économique est dominée par ces secteurs.

Au niveau des régions, nous constatons que les jeunes résidant dans les régions de Koulikoro, Tombouctou, Gao et le District de Bamako évoluent moins dans l’agriculture. A Tombouctou et Bamako moins de 1% des jeunes exercent dans l’agriculture. Près de 85% des jeunes de Tombouctou travaillent dans le secteur des Services. Ce résultat n’est pas surprenant du fait des conditions climatiques de cette région.

Le fort taux d’emploi (78,4% tableau 4) enregistré chez les jeunes qui n’ont aucun niveau d’éducation, est dû à leur présence massive dans le secteur agricole, près de 80% y exercent leurs activités. Seulement 17,6% des jeunes ayant le niveau d’éducation secondaire évoluent dans l’agriculture. Il ressort clairement dans ce tableau que les jeunes qui sont moins instruits sont plus nombreux dans l’agriculture que ceux qui ont un niveau d’étude assez élevé. Ceux-ci préfèrent surtout travailler dans les services et industrie. Il faut rappeler que ces secteurs regroupent une part importante des entreprises formelles.

## **Emploi des jeunes selon le secteur institutionnel**

Selon le secteur institutionnel, nous constatons que 68,7% des jeunes qui sont en emploi travaillent dans les entreprises privées informelles. La proportion des femmes travaillant dans ce secteur est plus est plus élevée que celle des hommes (70,6% contre 66,6%). Près de 78% des jeunes résidant à Bamako travaillent dans ces entreprises privées informelles. Plus de 90% des jeunes des régions de Koulikoro, Ségou, Gao sont employés dans les entreprises privées informelles.

*Tableau 7. Répartition des emplois des jeunes selon le secteur institutionnel (année 2017)*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Secteur public | Entreprise privée formelle | Entreprise privée informelle | ONG, Organisations internationale, association | Personnel de maison | Total |
| Sexe | Homme | 0,1 | 0,1 | 66,6 | 3,0 | 30,3 | 100,0 |
| Femme | 0,6 | 0,1 | 70,9 | 0,7 | 27,7 | 100,0 |
| Zone de résidence | Bamako | 1,7 | 0,0 | 77,6 | 0,0 | 20,7 | 100,0 |
| Autre urbain | 1,0 | 0,3 | 72,4 | 1,4 | 25,0 | 100,0 |
| Rural | 0,1 | 0,1 | 67,2 | 2,2 | 30,5 | 100,0 |
| Région | Kayes | 0,0 | 0,3 | 42,6 | 0,4 | 56,7 | 100,0 |
| Koulikoro | 0,2 | 0,1 | 91,6 | 3,2 | 4,9 | 100,0 |
| Sikasso | 0,2 | 0,1 | 58,3 | 1,8 | 39,6 | 100,0 |
| Ségou | 0,4 | 0,0 | 91,6 | 5,4 | 2,7 | 100,0 |
| Mopti | 0,1 | 0,0 | 81,8 | 0,7 | 17,4 | 100,0 |
| Tombouctou | 0,0 | 0,0 | 56,1 | 0,3 | 43,6 | 100,0 |
| Gao | 0,0 | 0,0 | 94,8 | 1,1 | 4,1 | 100,0 |
| Bamako | 1,7 | 0,0 | 77,6 | 0,0 | 20,7 | 100,0 |
| Statut de pauvreté | Non pauvres |  |  |  |  |  |  |
| Pauvres |  |  |  |  |  |  |
| Niveau d'éducation | Aucun | 0,0 | 0,0 | 64,7 | 2,3 | 33,0 | 100,0 |
| Fondamental | 0,6 | 0,2 | 75,6 | 1,1 | 22,5 | 100,0 |
| Secondaire | 8,8 | 0,5 | 76,7 | 2,8 | 11,2 | 100,0 |
| Supérieur | 0,0 | 10,0 | 39,3 | 9,9 | 40,9 | 100,0 |
| Total | 0,3 | 0,1 | 68,7 | 1,9 | 29,0 | 100,0 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

Le secteur public n’emploie que 0,3% des jeunes qui sont en emploi. Seulement 1,7% des jeunes résidant à Bamako sont employés dans le secteur public. Il néanmoins noté que ce chiffre est largement supérieur la moyenne (0,3%). Par rapport au niveau d’éducation, nous constatons que 8,8% des jeunes en emplois qui y sont employés ont le niveau d’étude secondaire. Par contre, aucun jeune en emploi de niveau d’étude supérieur n’évolue dans le secteur public. Ceci s’explique par le fait qu’en général, l’accès à l’emploi au niveau du secteur public se fait sur la base d’un concours qui nécessite un diplôme d’étude secondaire ou d’étude supérieure. A 24 ans, très peu de jeunes arrivent à obtenir un diplôme d’étude supérieure[[4]](#footnote-4) et décrocher du coup un emploi dans le secteur public. Une proportion importante (40,9%) des jeunes en emploi ayant le niveau d’étude supérieure sont employés comme personnel de maison. Ceci mérite une analyse approfondie afin de comprendre ce qui serait à la base de cette situation.

## **Emploi des jeunes selon la nature**

Les jeunes occupent en grande majorité des emplois informels (96% contre seulement 4% d’emplois formel). Hormis la région de Sikasso, le taux d’emploi informel dépasse les 96% (niveau national) dans toutes les régions et dans le District de Bamako. Cette situation n’est pas seulement propre aux jeunes. Le taux d’emploi informel est très élevé au Mali. Selon les résultats des différentes enquêtes emploi, il a toujours avoisiné les 95%. Dans la plupart des pays en développement et particulièrement au Mali, l’absence d’assurance chômage fait que ceux qui sont privés d’emploi sont obligés d’accepter des emplois informels : mal rémunérés et sans protection sociale. Ceci peut avoir comme conséquence l’aggravation de la pauvreté.

*Tableau 8. Taux d’emploi informel et formel des jeunes*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Taux d'emploi informel | | | Taux d'emploi formel | | |
| Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total |
| Zone de résidence | Bamako | 98,2 | 97,5 | 97,8 | 1,8 | 2,5 | 2,2 |
| Autre urbain | 95,5 | 94,0 | 94,8 | 4,5 | 6,0 | 5,2 |
| Rural | 96,4 | 95,5 | 96,0 | 3,6 | 4,5 | 4,0 |
| Région | Kayes | 99,7 | 99,5 | 99,6 | 0,3 | 0,5 | 0,4 |
| Koulikoro | 97,4 | 100 | 98,2 | 2,6 | 0,0 | 1,8 |
| Sikasso | 87,9 | 86,9 | 87,4 | 12,1 | 13,1 | 12,6 |
| Ségou | 99,9 | 99,0 | 99,6 | 0,1 | 1,0 | 0,4 |
| Mopti | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Tombouctou | 100,0 | 99,1 | 99,5 | 0,0 | 0,9 | 0,5 |
| Gao | 100,0 | 91,4 | 98,9 | 0,0 | 8,6 | 1,1 |
| Bamako | 98,2 | 97,5 | 97,8 | 1,8 | 2,5 | 2,2 |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 96,5 | 95,2 | 95,8 | 3,5 | 4,8 | 4,2 |
| Primaire | 96,6 | 96,8 | 96,7 | 3,4 | 3,2 | 3,3 |
| Secondaire | 92,9 | 88,8 | 91,0 | 7,1 | 11,2 | 9,0 |
| Supérieur | 86,1 | 0,0 | 77,6 | 13,9 | 100,0 | 22,4 |
| Total | 96,5 | 95,6 | 96,0 | 3,5 | 4,4 | 4,0 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

# **Accès des jeunes au marché du travail**

Nous analysons dans un premier temps, dans ce chapitre, les caractéristiques des jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Dans un second, nous nous intéressons aux types et nature d’emploi recherchés par les jeunes chômeurs et les types d’employeurs.

## **Jeunes ni en emploi, ni en formation ou éducation (15-24 ans)**

Dans le cadre de l’analyse du marché du travail, l’indicateur jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (communément appelé NEET) est très important, dans la mesure où il est composé des jeunes qui sont au chômage ou inactifs. Il permet donc aux décideurs de prendre en compte des besoins de tous les jeunes qui ne sont plus dans le système éducation, ni en formation et devrait faire partie de la population active. L’indicateur NEET est un outil puissant pour analyser l’exclusion des jeunes en mettant l’accent sur tous les jeunes qui éprouvent des difficultés à faire la transition de l’école à la vie professionnelle.

En 2017, 28,5% des jeunes âgés de 15 à 24 ans n’étaient ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Parmi ces jeunes, 55,9% avaient le niveau d’éducation supérieur et 20,1% le niveau fondamental. Les femmes sont plus touchées que les hommes (38,2 % contre 17,2%). Au niveau régional, les régions de Koulikoro et de Gao sont les plus touchées, avec respectivement 56,3% et 56,0% des jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Ces deux régions sont de celle de Mopti avec 33,1% des jeunes. Les régions de Sikasso et celle de Kayes sont moins concernées par le problème avec respectivement 11,0% et 17,4%. La région de Ségou vient en troisième position (19,1%). La proportion des NEET en milieu rural est légèrement supérieure à celle du milieu urbain (Bamako et autres milieu urbain). Il faut rappeler que les régions de Sikasso et Ségou sont par excellence des zones de production céréalière du Pays, or comme nous l’avons mentionné plus haut, 70,3% des jeunes en emplois évolues dans secteur agricole. Ceci pourrait expliquer la faible proportion des NEET dans ces localités.

*Tableau 9. Proportion des Jeunes de (15-24 ans) « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation », (année 2017)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Proportion des Jeunes de (15-24 ans) NEET | | |
| Homme | Femme | Total |
| Zone de résidence | Bamako | 9,6 | 35,3 | 24,8 |
| Autre urbain | 16,0 | 38,4 | 28,2 |
| Rural | 19,0 | 38,8 | 29,5 |
| Région | Kayes | 10,5 | 23,2 | 17,4 |
| Koulikoro | 43,5 | 68,1 | 56,3 |
| Sikasso | 7,4 | 14,3 | 11,0 |
| Ségou | 5,7 | 33,3 | 19,1 |
| Mopti | 17,1 | 45,0 | 33,1 |
| Tombouctou | 15,3 | 29,3 | 23,6 |
| Gao | 31,8 | 72,2 | 56,0 |
| Bamako | 9,6 | 35,3 | 24,8 |
| Statut de pauvreté | Non pauvres | – | – | – |
| Pauvres | – | – | – |
| Niveau d'éducation | Aucun | 24,4 | 44,9 | 37,1 |
| Fondamental | 12,0 | 29,0 | 20,1 |
| Secondaire | 19,3 | 44,8 | 29,5 |
| Supérieur | 34,4 | 95,8 | 55,9 |
| Total | 17,2 | 38,2 | 28,5 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

## **Stratégies de recherche d’emploi des jeunes chômeurs**

* + 1. Moyen principal de recherche d’emploi et type d’emploi recherché par les jeunes

A l’analyse du tableau ci-dessous, nous constatons que 92,5% des jeunes chômeurs cherchent à s’insérer à travers les relations personnelles. Cette proportion demeure aussi élevée aussi bien chez les hommes (93,5%) que chez les femmes (91,5%). Si ce canal est utilisé par 96,9% et 95,2% des jeunes qui sont respectivement sans niveau d’éducation et primaire. Par contre les jeunes ayant le niveau d’éducation secondaire et supérieur préfèrent recourir aux annonces et concours comme moyen de rechercher un emploi.

*Tableau 10. Répartition des chômeurs par principal moyen de recherche d’emploi (en %)*

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Moyen principal de recherche d'emploi | | | | | | | | |
| Relations | Employeur | Annonces | ANPE | BPP | Concours | Créer entreprise | Autre | Total |
| Sexe | Masculin | 93,7 | 0,6 | 0,8 | 0,0 | 0,0 | 2,1 | 2,7 | 0,0 | 100,0 |
| Féminin | 91,5 | 0,4 | 1,6 | 0,0 | 0,0 | 3,1 | 2,7 | 0,7 | 100,0 |
| Zone de résidence | Bamako | 68,1 | 0,0 | 4,8 | 0,0 | 0,0 | 14,8 | 10,8 | 1,6 | 100,0 |
| Autre urbain | 93,3 | 2,2 | 1,5 | 0,2 | 0,0 | 1,0 | 1,7 | 0,1 | 100,0 |
| Rural | 97,0 | 0,2 | 0,5 | 0,0 | 0,0 | 0,7 | 1,4 | 0,2 | 100,0 |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 96,9 | 0,6 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 2,1 | 0,3 | 100,0 |
| Primaire | 95,2 | 0,1 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 3,9 | 0,2 | 100,0 |
| Secondaire | 44,0 | 2,3 | 13,4 | 0,0 | 0,0 | 36,2 | 1,3 | 2,9 | 100,0 |
| Supérieur | 21,8 | 0,0 | 34,2 | 1,9 | 0,0 | 42,1 | 0,0 | 0,0 | 100,0 |
| Total | 92,5 | 0,5 | 1,3 | 0,0 | 0,0 | 2,6 | 2,7 | 0,4 | 100,0 |

S’agissant du type d’emploi recherche, 86,6% des jeunes chômeurs sont indifférents par rapport aux type d’emploi recherché (tableau +++). Plus d’un quart (25,8%) des jeunes résidant à Bamako préfèrent trouver un emploi salarié. Par contre dans la région de Sikasso, 34,8% des jeunes chômeurs préfèrent plutôt l’emploi indépendant. Respectivement, 57,6% et 86,5% des jeunes ayant les niveaux d’éducation secondaire et supérieure s’intéressent plus à l’emploi salarié.

Tableau 11. Répartition des chômeurs du Mali suivant le sexe, le type de chômeur et le type d'emploi recherché

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Type d'emploi recherché | | | |
| Salarié | Indépendant | Indifférent | Total |
| Sexe | Masculin | 9,6 | 4,6 | 85,7 | 100,0 |
| Féminin | 7,8 | 4,4 | 87,8 | 100,0 |
| Zone de résidence | Bamako | 25,8 | 5,9 | 68,4 | 100,0 |
| Autre urbain | 9,5 | 12,4 | 78,1 | 100,0 |
| Rural | 5,3 | 2,7 | 92,1 | 100,0 |
| Région | Kayes | 8,6 | 7,2 | 84,2 | 100,0 |
| Koulikoro | 4,9 | 0,9 | 94,1 | 100,0 |
| Sikasso | 8,0 | 34,8 | 57,2 | 100,0 |
| Ségou | 10,5 | 3,6 | 85,9 | 100,0 |
| Mopti | 5,7 | 1,0 | 93,3 | 100,0 |
| Tombouctou | 19,9 | 2,1 | 78,0 | 100,0 |
| Gao | 0,8 | 1,2 | 97,9 | 100,0 |
| Bamako | 25,8 | 5,9 | 68,4 | 100,0 |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 2,3 | 2,2 | 95,5 | 100,0 |
| Primaire | 8,4 | 8,3 | 83,3 | 100,0 |
| Secondaire | 57,1 | 0,8 | 42,1 | 100,0 |
| Supérieur | 86,5 | 0,0 | 13,5 | 100,0 |
| Total | 8,6 | 4,5 | 86,8 | 100,0 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

Plus de 50% des jeunes ayant le niveau d’éducation secondaire et supérieur préfèrent travailler dans les structures publiques (administration publique, entreprise publique). Cette préférence se justifie par la simple raison que, pour la plupart des jeunes le fait de travailler dans ces structures apporte plus de garantie quant à la pérennité de l’emploi. Depuis les indépendances jusqu’aux années 1980, les diplômés étaient systématiquement recrutés dans la fonction publique ou dans les entreprises publiques. Malgré la privation des entreprises publiques et l’instauration du concours d’entrée à la fonction publique, les mentalités n’ont pas toujours évolué. Les jeunes pensent toujours que travailler au compte de l’Etat donne plus de garantie que de travailler pour le secteur privé. Il n’est pas rare de constater une forte affluence lors des concours d’entrée à la fonction publique.

Tableau 12. Répartition des chômeurs du Mali suivant le sexe, le type de chômeur et le type d'employeur recherché

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Type d'employeur recherché | | | | | | | |
| Administration publique | Entreprise publique | Société privée | PME/PMI | ONG | Micro-entreprise | Indifférent | Total |
| Sexe | Masculin | 3,5 | 2,3 | 2,5 | 0,2 | 0,4 | 0,5 | 90,7 | 100,0 |
| Féminin | 3,2 | 2,2 | 1,3 | 0,0 | 0,4 | 0,4 | 92,5 | 100,0 |
| Zone de résidence | Bamako | 9,8 | 11,1 | 1,8 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 77,3 | 100,0 |
| Autre urbain | 4,1 | 2,0 | 7,4 | 0,2 | 0,4 | 0,3 | 85,5 | 100,0 |
| Rural | 2,0 | 0,6 | 0,7 | 0,1 | 0,5 | 0,5 | 95,6 | 100,0 |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 0,1 | 0,0 | 1,2 | 0,0 | 0,6 | 0,7 | 97,4 | 100,0 |
| Primaire | 3,0 | 2,3 | 2,7 | 0,3 | 0,2 | 0,1 | 91,4 | 100,0 |
| Secondaire | 35,7 | 13,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 50,4 | 100,0 |
| Supérieur | 20,4 | 47,3 | 10,5 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 21,8 | 100,0 |
| Total | 3,3 | 2,2 | 1,8 | 0,1 | 0,4 | 0,4 | 91,7 | 100,0 |

Source : Calcul de l’ONEF à partir des données de l’EMOP 2017

Le taux d’inscription des demandeurs d’emplois auprès des structures chargées de l’intermédiation est très fable. En 2017, seulement 0,5% des jeunes chômeurs se sont inscrits à l’Agence Nationale Pour l’Emploi (ANPE) et auprès des bureaux privés de placement. Nous constatons que le taux d’inscription dépasse largement la moyenne chez les jeunes avec le niveau d’éducation supérieur (14,2%) et pour ceux qui ont le niveau d’éducation secondaire (6,0%). Cette situation montre que le système d’information sur le marché de l’emploi est faible et que le marché de l’emploi est très peu transparent. Ceci rappelle l’acuité de la problématique du Système d’Information sur le Marché du Travail (SIMT) et lève le voile sur les défis qui restent à lever en termes d’information et de communication autour des institutions en charge de l’emploi, en particulier l’ANPE. Les données de l’EMOP 2017 montrent que 85,6% des jeunes chômeurs déclarent ne pas connaître l’ANPE.

Environ 55% des jeunes de niveau d’éducation supérieur ne pense pas que l’ANPE pourrait les aider à trouver un emploi. Cette appréhension des demandeurs d’emplois constitue un obstacle majeur à leur insertion socioprofessionnelle dans la mesure où l’inscription comme demandeur d’emploi peut ouvrir la porte à des opportunités de formation et à la possession de la carte de demandeur d’emploi qui est un outil important aujourd’hui dans la recherche d’un emploi

Tableau 13. Proportion des chômeurs inscrits dans les bureaux de placement selon les caractéristiques sociodémographiques

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | % chômeurs inscrits à ANPE | | | % chômeurs inscrits aux BPP/ETT | | |
| Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total |
| Zone de résidence | Bamako | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autre urbain | 0,0 | 1,2 | 0,7 | 0,0 | 0,9 | 0,5 |
| Rural | 0,5 | 0,6 | 0,5 | 1,0 | 0,0 | 0,5 |
| Niveau d'éducation | Aucun niveau | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Primaire | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 1,9 | 0,0 | 0,9 |
| Secondaire | 0,0 | 11,4 | 6,0 | 0,0 | 2,9 | 1,5 |
| Supérieur | 30,9 | 3,1 | 14,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total | 0,4 | 0,6 | 0,5 | 0,8 | 0,1 | 0,5 |

Source : Calcul de l’ONEF à partir des données de l’EMOP 2017

# **Position relative des jeunes sur le marché du travail**

Dans de nombreux pays, les jeunes sont près de trois fois plus exposés au chômage que les adultes.

Ceci s’explique souvent par le fait qu’une expérience professionnelle est requise dans la majorité des emplois proposés. Pour acquérir cette expérience, les jeunes sont contraints de passer par le travail précaire (contrat à durée déterminée, stage, etc..). Dans ce chapitre, nous allons faire une analyse comparative du profil des jeunes et des adultes sur le marché du travail, suivant certaines caractéristiques sociodémographiques.

## **Caractéristiques des jeunes/adultes sur le marché du travail**

Tout comme la plupart des pays, le chômage des jeunes est plus important que celui des adultes. En effet, en 2017, le taux de chômage des jeunes dépasse plus de 4 fois celui des adultes (21,9% contre 4,5%). L’écart demeure important quelque la région, le milieu de résidence et le niveau d’étude.

Au niveau de la région de Mopti, le chômage des jeunes est 17 fois plus important que celui des adultes. Cette situation est très préoccupante dans cette localité où l’insécurité devient de plus en plus grandissante. Ces jeunes pourront être enrôlés par les mouvements terroristes.

Dans la région de Gao, pendant que 67,4% de la population active jeune étaient touchés par le chômage, seulement 20,5% des actifs adultes étaient en situation de chômage en 2017.

*Tableau 14. Taux d’emploi, de chômage et d’inactivité entre jeunes et adulte (année 2017)*

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Taux d'emploi | | | Taux de chômage | | | Taux d'inactivité | | |
| Jeune | Adulte | Total | Jeune | Adulte | Total | Jeune | Adulte | Total |
| Sexe | Homme | 53,5 | 90,6 | 78,8 | 19,8 | 4,1 | 8,0 | 33,2 | 5,5 | 14,3 |
| Femme | 42,0 | 61,9 | 55,6 | 24,0 | 5,0 | 10,4 | 44,7 | 34,8 | 38,0 |
| Zone de résidence | Bamako | 30,2 | 71,7 | 56,8 | 27,5 | 7,2 | 11,9 | 58,4 | 22,8 | 35,6 |
| Autre urbain | 29,7 | 69,3 | 54,9 | 29,5 | 6,8 | 12,4 | 57,8 | 25,6 | 37,3 |
| Rural | 55,1 | 76,7 | 70,2 | 20,1 | 3,7 | 8,1 | 31,0 | 20,4 | 23,6 |
| Région | Kayes | 70,9 | 82,4 | 78,6 | 8,7 | 1,9 | 4,1 | 22,4 | 16,0 | 18,1 |
| Koulikoro | 19,6 | 48,8 | 38,7 | 62,0 | 16,1 | 30,8 | 48,5 | 41,8 | 44,1 |
| Sikasso | 67,6 | 91,0 | 83,1 | 6,4 | 1,6 | 3,0 | 27,8 | 7,5 | 14,3 |
| Ségou | 57,5 | 81,6 | 74,8 | 9,2 | 1,1 | 3,0 | 36,7 | 17,4 | 22,9 |
| Mopti | 56,7 | 83,1 | 76,3 | 21,2 | 1,2 | 5,8 | 28,0 | 15,9 | 19,0 |
| Tombouctou | 49,1 | 79,1 | 72,1 | 11,1 | 2,9 | 4,3 | 44,7 | 18,5 | 24,6 |
| Gao | 9,5 | 37,0 | 27,2 | 67,4 | 20,5 | 32,7 | 70,8 | 53,4 | 59,6 |
| Bamako | 30,2 | 71,7 | 56,8 | 27,5 | 7,2 | 11,9 | 58,4 | 22,8 | 35,6 |
| Statut de pauvreté | Non pauvres | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Pauvres | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Niveau d'éducation | Aucun | 62,8 | 75,6 | 72,7 | 19,4 | 2,8 | 6,6 | 22,0 | 22,2 | 22,2 |
| Fondamental | 34,5 | 74,0 | 51,9 | 23,4 | 5,9 | 13,3 | 55,0 | 21,3 | 40,1 |
| Secondaire | 15,8 | 72,4 | 58,1 | 60,0 | 16,3 | 22,1 | 60,5 | 13,6 | 25,4 |
| Supérieur | 15,1 | 71,4 | 68,0 | 78,7 | 22,3 | 25,0 | 29,0 | 8,0 | 9,3 |
| Total | 47,3 | 75,1 | 66,3 | 21,9 | 4,5 | 9,1 | 39,4 | 21,4 | 27,1 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

## **Poids de la population des jeunes/adultes sur la population en âge de travailler travail**

Le paradoxe est que dans la population en âge de travailler, les adultes représentent 68,2% contre 31,8% des jeunes (tableau 33). Et pour autant ces derniers sont plus touchés par le chômage que les adultes.

Tableau 15. Structure de la population en âge de travailler entre jeunes et adultes (année 2017)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Proportion des jeunes sur la population en âge de travailler | | | Proportion des adultes sur la population en âge de travailler | | |
| Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total |
| Zone de résidence | Bamako | 31,3 | 40,0 | 35,9 | 68,7 | 60,0 | 64,1 |
| Autre urbain | 35,1 | 37,4 | 36,3 | 64,9 | 62,6 | 63,7 |
| Rural | 31,3 | 29,3 | 30,2 | 68,7 | 70,7 | 69,8 |
| Région | Kayes | 35,2 | 32,0 | 33,4 | 64,8 | 68,0 | 66,6 |
| Koulikoro | 35,3 | 34,2 | 34,7 | 64,7 | 65,8 | 65,3 |
| Sikasso | 35,5 | 32,1 | 33,7 | 64,5 | 67,9 | 66,3 |
| Ségou | 31,7 | 25,6 | 28,4 | 68,3 | 74,4 | 71,6 |
| Mopti | 23,7 | 27,2 | 25,6 | 76,3 | 72,8 | 74,4 |
| Tombouctou | 20,0 | 26,6 | 23,5 | 80,0 | 73,4 | 76,5 |
| Gao | 33,0 | 38,0 | 35,8 | 67,0 | 62,0 | 64,2 |
| Bamako | 31,3 | 40,0 | 35,9 | 68,7 | 60,0 | 64,1 |
| Statut de pauvreté | Non pauvres | – | – | – | – | – | – |
| Pauvres | – | – | – | – | – | – |
| Niveau d'éducation | Aucun | 21,1 | 23,8 | 22,7 | 78,9 | 76,2 | 77,3 |
| Fondamental | 54,5 | 57,4 | 55,9 | 45,5 | 42,6 | 44,1 |
| Secondaire | 23,1 | 28,9 | 25,1 | 76,9 | 71,1 | 74,9 |
| Supérieur | 5,2 | 9,0 | 6,1 | 94,8 | 91,0 | 93,9 |
| Total | 31,8 | 31,8 | 31,8 | 68,2 | 68,2 | 68,2 |

Source : ONEF, à partir des données *EMOP-2017*

Dans la région de Gao, la proportion des adultes dans la population en âge de travailler n’atteint pas le double de celle des jeunes, mais par contre les jeunes sont plus de trois fois plus touchés par le chômage que les adultes de la région. Le même constat se dégage pratiquement dans tous les régions.

# **Analyse du marché local**

Dans les précédents points évoqués, nous avons fait une analyse descriptive de la participation des jeunes au marché du travail. Les éléments caractéristiques de l’emploi, du chômage, du sous-emploi et de l’inactivité des jeunes ont été présentés. Dans cette partie, nous analysons les potentialités économiques de certaines régions et les difficultés rencontrés par les jeunes de ces localités à trouver un emploi. Les localités retenues sont les suivant : Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako.

Le processus de décentralisation du Mali a démarré en 1992, et malgré les avancées réalisées à ce jour, la pauvreté persiste dans la majorité des régions du Mali. Ainsi pour palier à ce problème, le Projet d’Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PADDER) a commandité une série d’études sur les Espaces Economiques Partagés (EEP) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. L’objectif global par ces études est de promouvoir le développement des régions concernées. A part le District de Bamako, toutes régions qui sont retenues dans le cadre de notre étude étaient concernées par l’étude du Projet. En plus cette étude, chacune région dispose son Plan stratégique de développement régional. L’exploitation de ces documents sera complétée par celle du rapport de l’étude, réalisée par l’Observatoire National de l’Emploi et de Formation (ONEF) sur financement de la Banque Mondiale à travers le Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ), sur « l’identification des filières Agro-Sylvo-Pastorales porteuses d’emplois et leurs chaînes de valeurs ». Cette étude a concerné les huit premières régions du Mali.

Ces études ont permis de faire le diagnostic des secteurs économiques porteurs des régions concernées à travers un diagnostic secteur économique porteur et l’analyse des filières porteuses qui peuvent orienter les décideurs dans l’identification des opportunités d’emplois pour les jeunes. La revue documentaire, consacrée à ces études sera complétée par une analyse des données qualitatives collectées auprès de certaines entreprises basées dans ces régions, des structures étatiques et les organisations professionnelles.

## **Analyse du marché local de la région de Kayes**

Nous analysons dans cette section les potentialités économiques de la région de Kayes et ses filières porteuses.

* + 1. ***Les potentialités économiques de la région de Kayes***

La région de Kayes est située dans la partie Ouest du Mali. Elle couvre une superficie d’environ 120.760 km², soit 9,7% du territoire national. Sa population est estimée en 2017 à 2 590 017 habitants, dont 379 414 jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 14,65% de la population totale. Les potentialités de la région qui peuvent servir de base de développement économique sont entre autres :

* Les ressources en eaux de surface sont constituées principalement du Bafing, du Bakoye et du Baoulé qui se rejoignent à Bafoulabé pour former le Sénégal qui est renforcé par les eaux du Kolimbiné et du Karakoro, mais aussi du Falémé.
* Les ressources minières sont constituées de gisement de fer, de calcaire, de marbre et de l’or, entre autres. Ces ressources présentent de réelles opportunités de création d’emploi pour la population de la région.
* Les plaines inondables : la région dispose de vastes plaines inondables qui peuvent être utilisé pour développer certaines cultures pendant la décrue.
* L’apport des émigrés : la région est connue comme étant le premier point de départs de migrants vers l’Europe. Les flux financiers transférés par ces migrants constituent des ressources importantes qui pourront contribuer au développement économique de la région.
  + 1. ***Les filières porteuses de la région***

Les études réalisées relatives au diagnostic des secteurs économiques porteurs le plan stratégique de développement de la région ont permis d’identifier certaines filières porteuses. Nous présentons dans le tableau ci-dessous, les filières concernées en faisant ressortir leurs potentialités et contraintes et les actions à entreprendre en vue de leur développement.

| **Grande famille** | **Principales filières** | **Potentialités** | **Contraintes** | **Actions devant être entreprises pour créer des emplois et développer la filière** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Agriculture | Filière céréalière | Potentialités agro-climatiques, hydriques et  en terres irrigables | - déficit en équipements et matériels agricoles ;  - enclavement des zones de production ;  - difficulté d’approvisionnement en semences et produits phytosanitaires ;  - faible niveau de maîtrise des ressources en eau ;  - faible niveau d’organisation des acteurs du secteur | - la transformation des produits agricoles ;  - la mise en place d’un système de crédit agricole (matériels agricoles, intrants, etc.) accessible aux agriculteurs étant donné la faiblesse de leurs revenus ;  - la création d’infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation des produits agricoles ;  - l’équipement et la formation des producteurs, ainsi que leur organisation et renforcement de leurs capacités ;  - la labellisation des produits agricoles et l’organisation des circuits de commercialisation. |
| Filière cultures commerciales (arachide et coton) | Les cultures commerciales (arachide et coton) bénéficient de réelles potentialités agro-climatiques dans la région de Kayes. Elles sont également génératrices de plus-value | - déficit en équipements et matériels agricoles ;  - enclavement des zones de production ;  - difficulté d’approvisionnement en semences et produits phytosanitaires ;  - faible niveau d’organisation des acteurs du secteur | - la modernisation des systèmes de production ;  - l’amélioration de l’accès des producteurs aux intrants ;  - le renforcement de leurs capacités techniques et de  l’organisation des acteurs de cette filière. |
| Elevage | Filière bétail, viande, lait et cuir/peaux | - conditions agro-climatiques et hydriques favorables - existence d’unités de collecte, de traitement et de conservation même si leur nombre est encore limité.  -existence de débouchés pour la commercialisation de la production laitière | - le nombre insuffisant d’unités de collecte, de stockage et de traitement du lait ;  - l’inexistence d’unité industrielle de transformation de lait ;  - le manque d’unités industrielles de transformation animale. | - le renforcement les capacités régionales en matière de collecte, stockage et traitement avec notamment l’augmentation des unités de collecte et des mini-laiteries ;    - Pour la filière bétail/viande, il s’agira de promouvoir le développement d’unités industrielles de transformation animale. |
| Exploitation forestières | Filière produits forestiers (bambou, jujubier, rônier  et gomme arabique) | Cette filière recèle d’importantes potentialités dans la région de Kayes en particulier le bambou et la gomme arabique d’autant plus qu’elle est génératrice de plus-value avec la présence d’un important marché pour l’écoulement de ces produits au plan local, national et  Sous régional. | -fragilité de l’écosystème, dégradation des ressources naturelles et aléas climatiques ;  - technique de saignée de la gomme arabique inappropriée et faible organisation du circuit de commercialisation ;  - difficulté de préservation et de régénération des ressources ;  - manque d’harmonisation des prix de vente de ces produits ;  - insuffisance des unités de transformation de la production locale ;  - enclavement des zones de cueillette ;  - faible niveau d’organisation des acteurs du secteur | - promotion de technique de saignée de la gomme arabique adaptée ;  - meilleure organisation des circuits de commercialisation ;  - harmonisation des prix de vente de ces produits ;  - développement des unités de transformation de la production locale ;  - désenclavement des zones de cueillette ;  - renforcement de l’organisation des acteurs du secteur et de leurs capacités techniques |

*Source : Rapport finale : étude diagnostique des secteurs économiques porteurs et espace économique partagés dans la région de Kayes, mars 2012, Assemblée régionale de Kayes.*

## **Analyse du marché local de la région de Sikasso**

* + 1. ***Les potentialités économiques de la région de Sikasso***

La région de Sikasso se trouve dans la partie méridionale du Mali, avec une superficie de 71.790 km². La population de la région est estimée à 3 433 902 habitants 2017, dont 529 094 jeunes âgés de 15 à 24, soit 15,4% de la population totale. La région de Sikasso bénéficie de conditions agro- écologiques favorables et de nombreuses potentialités dont la mise en valeur pourrait favoriser le développement économique régional. L’économie de la région s’organise autour de l’agriculture (cultures céréalières, arboriculture, maraîchage, oléagineux, cultures émergentes), l’élevage, la pêche et l’exploitation forestière. L’analyse des données qualitatives collectées auprès des structures étatiques, les organisations professionnelles confirment l’existence de ces mêmes potentialités économiques en plus du secteur minier, le secteur les Bâtiments et travaux publics.

* + 1. ***Les filières porteuses de la région***

Le tableau ci-dessous décrit les filières porteuses en faisant ressortir leurs potentialités et contraintes et les actions à entreprendre en vue de leur développement.

| **Grande famille** | **Principales filières** | **Potentialités** | **Contraintes** | **Actions devant être entreprises pour créer des emplois et développer la filière** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Arboriculture fruitière et**  **produits de cueillette** | Filière mangue (production) | - conditions naturelles favorables ;  - une importante production ;  - la disponibilité de résultats de recherche probants sur le plan variétal ;  - l’existence d’un important marché au plan local, national, sous régional et international. | - la dispersion et la petite taille des vergers ;  - l’insuffisante maîtrise de la production ;  - les difficultés d’accès des producteurs au crédit ;  - la prolifération de la mouche des fruits ;  - l’insuffisance d’équipements appropriés et les difficultés d’approvisionnement en  emballages adaptés. | - développer les techniques culturales ;  - introduire des méthodes de lutte intégrée contre les parasites ;  - promouvoir le sur-greffage pour la diffusion des variétés exportables ;  - vulgariser de meilleures techniques d’entretien des vergers |
| Filière karité | Le karité bénéficie de conditions naturelles favorables dans la région de Sikasso qui est une zone forestière par excellence dans laquelle l’exploitation forestière et des produits de  cueillette constituent un levier de développement économique | - l’insuffisante vulgarisation des résultats de la recherche ;  - la mauvaise organisation des activités de ramassage des fruits ;  - des méthodes de tockage/conservation des noix et amandes inadaptées ;  - un faible niveau de transformation industrielle de l’amande de karité. | - améliorer les méthodes de stockage et de conservation des noix et amandes ;  - améliorer la technologie de production de beurre de karité ;  - intensifier les activités de ramassage des amandes |
| **Maraîchage** | Filière pomme de terre | - la disponibilité de terres surtout pour la culture en contre-saison ;  - la présence d’un marché local, national et sous régional (Côte d’Ivoire, Sénégal et Mauritanie). | le coût élevé des intrants (semences et engrais) ;  - les difficultés d’approvisionnement en intrants ;  - le problème de stockage et de conditionnement des semences ;  - l’absence d’un encadrement spécialisé en matière de production de pommes de terre ;  - l’insuffisance d’infrastructures de stockage appropriées ;  - les difficultés de transformation des produits ;  - la faible maîtrise des techniques de récolte, stockage et conservation par les producteurs | - améliorer la production et la disponibilité de la pomme de terre pendant toute l’année ;  - former les producteurs en techniques améliorées de production ;  - promouvoir une meilleure organisation des producteurs ;  - poursuivre la vulgarisation de systèmes de stockage adaptés ;  - mettre en place d’unités de transformation semi industrielle de pommes de terre. |
| **Agriculture** | Filière céréales sèches | La région de Sikasso est caractérisée par une bonne pluviométrie et une végétation abondante.  Elle dispose de plaines et bas-fonds aménageables et plus de 6.000.000 d’ha de terres favorables à l’agriculture. | Cependant, le maïs souffre de l’instabilité de débouchés et de l’absence quasi systématique de soutien à tous les niveaux. Toutefois, cette filière bénéficie de nos jours d’une attention  particulière de la part des producteurs de la région de Sikasso dans la perspective de la diversification des sources de revenus des paysans surtout au niveau des exploitations  familiales. | -l’augmentation des superficies aménagées et facilitation de leur accès aux producteurs  - la modernisation de la production céréalière en vue de l’augmentation de la productivité |
| Filière coton | La filière coton continue à occuper une place privilégiée dans l’économie de la région de  Sikasso avec 20 à 45% des superficies agricoles régionales qui lui sont consacrées. Plus de  70% de la production nationale de coton est ainsi réalisée par la région de Sikasso ce qui  indique les énormes potentialités de cette filière dans la région | Cependant, la filière cotonnière fait face à des difficultés ces dernières années pour des raisons d’ordre exogène liées à la chute des cours mondiaux du coton. | Il s’agira  - apporter un soutien aux producteurs pour leur permettre de faire face aux fluctuations des cours mondiaux de coton sur lesquels ils n’ont aucune emprise.  - diversifier des spéculations à travers le développement des cultures émergentes permettra à ces producteurs de diversifier leurs sources de revenus et d’éviter une dépendance que pourrait engendrer une monoculture cotonnière |
| **Elevage** | Filière bétail/viande et lait | Les filières issues de l’élevage bénéficient de conditions agro-climatiques et hydrauliques favorables dans la région de Sikasso. Ainsi, les plus fortes concentrations du bétail sont observées dans les cercles de Koutiala, Sikasso et Kadiolo où les capacités de charge sont très  souvent dépassées | Cependant, les principales contraintes de la filière laitière sont le nombre insuffisant d’unités de collecte, de stockage et de traitement du lait en particulier le nombre limité de mini laiteries dans la région. En effet, la région ne compte que quatre mini-laiteries qui n’ont qu’une faible capacité de collecte et de conditionnement de la production laitière locale | - renforcer les capacités régionales en matière de collecte, stockage et traitement avec notamment l’augmentation des unités de collecte et des mini-laiteries ainsi que leur répartition équilibrée dans tous les cercles de la région ayant des potentialités en matière de production laitière.  - Pour la filière bétail/viande, il s’agira de promouvoir le développement d’unités industrielles de transformation animale dans la région de Sikasso. |

## **Analyse du marché local de la région de Ségou**

* + 1. ***Les potentialités économiques de la région de Ségou***

La région de Ségou se trouve au Centre du Pays, avec une superficie de 62 504 km². La population de la région est estimée à 3 037 800 habitants 2017, dont 398 191 jeunes âgés de 15 à 24, soit 13,1% de la population totale. Tout comme la plupart des régions, l’économie de la région de Ségou repose sur les potentialités hydro-agricoles. Ce secteur emploi 70,3% des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

* + 1. ***Les filières porteuses de la région***

| **Grande famille** | **Principales filières** | **Potentialités** | **Contraintes** | **Actions devant être entreprises pour créer des emplois et développer la filière** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Arboriculture fruitière et produits de cueillette** | Filière papaye | - des conditions naturelles favorables ;  - une importante production ;  - l’existence d’un important marché national dans les centres urbains | le faible niveau de technicité des producteurs ;  - un encadrement insuffisant des producteurs ;  - le prix élevé des semences sélectionnées ;  - l’absence d’organisations de producteurs bien structurées ;  - le manque d’information des producteurs sur les itinéraires techniques. | - améliorer l’itinéraire technique de production notamment l’irrigation et l’appui/conseil ;  - améliorer le choix variétal à travers la diffusion de la variété « solo » ;  - renforcer le niveau de technicité des producteurs ;  - améliorer l’encadrement des producteurs ;  - baisser du prix des semences sélectionnées ;  - renforcer l’organisation des producteurs |
| Filière karité | Le karité bénéficie de conditions naturelles favorables dans la région de Ségou et de réelles  possibilités d’écoulement de la production au plan local, national et sous-régional. | l’insuffisante vulgarisation des résultats de la recherche ;  - la mauvaise organisation des activités de ramassage des fruits ;  - le prix d’achat faiblement rémunérateur pour les femmes ;  - des méthodes de stockage/conservation des noix et amandes inadaptées ;  - un faible niveau de transformation industrielle de l’amande de karité. | - améliorer les méthodes de stockage et de conservation des noix et amandes ;  - améliorer la technologie de production de beurre de karité ;  - promouvoir la vulgarisation des résultats de la recherche ;  - promouvoir la transformation industrielle de l’amande de karité ;  - intensifier les activités de ramassage des amandes |
| **Maraîchage** | Filière pomme de terre | la disponibilité de terres surtout pour la culture en contre-saison ;  - la présence d’un marché local, national et sous-régional (Côte d’Ivoire, Sénégal et  Mauritanie). | le coût élevé des intrants (semences et engrais) ;  - les difficultés d’approvisionnement en intrants ;  - l’absence d’un encadrement spécialisé en matière de production de pommes de terre ;  - l’insuffisance d’infrastructures de stockage appropriées ;  - la faible maîtrise des techniques de récolte, stockage et conservation par les producteurs | - améliorer la production et de la disponibilité de la pomme de terre pendant toute l’année ;  - former les producteurs en techniques améliorées de production ;  - promouvoir une meilleure organisation des producteurs ;  - soutenir le programme de recherche sur la production locale de semences de pommes de terre ;  - poursuivre la vulgarisation de systèmes de stockage adaptés ;  - mettre en place des unités de transformation semi-industrielle de pommes de terre. |
| Filière haricot vert | - créneau porteur à l’exportation ;  - conditions agro-climatiques favorables ;  - important potentiel en terres irriguées | - les techniques culturales peu maîtrisées  - la faiblesse du pouvoir de négociation des opérateurs à l’exportation ;  - des équipements de conditionnement et de logistique de froid insuffisants et inadéquats ;  - l’absence de structure interprofessionnelle ;  - la faiblesse des moyens humains et matériels des opérateurs et de leur position de négociation vis-à-vis des transporteurs et des clients  - l’insuffisance de l’encadrement des producteurs ;  - l’insuffisante organisation des producteurs ;  - l’insuffisante maîtrise des systèmes de production ;  - les difficultés d’approvisionnement des producteurs en intrants de qualité ;  - l’insuffisance des équipements de conditionnement et de la logistique ;  - la difficile traçabilité du produit à cause du manque d’organisation des producteurs et de la crise de confiance entre producteurs et exportateurs | - améliorer l’itinéraire technique de production et de l’appui/conseil ;  - moderniser les techniques d’irrigation ;  - diffuser les techniques appropriées de protection des cultures ;  - maîtriser les techniques culturales et des systèmes de production par les producteurs ;  - renforcer le pouvoir de négociation des opérateurs à l’exportation ;  - renforcer du parc d’équipements de conditionnement et de logistique de froid ;  - améliorer de l’organisation des producteurs ;  - renforcer les moyens humains et matériels des opérateurs et de leur position de négociation vis-à-vis des transporteurs et des clients ;  - améliorer l’encadrement des producteurs ;  - améliorer de l’approvisionnement des producteurs en intrants de qualité ;  - renforcer des équipements de conditionnement et de la logistique |
| Filière oignon/échalote | - un produit compétitif grâce à son coût de production inférieur de 25% par rapport aux pays voisins ;  - l’existence d’un potentiel d’exportation dans la sous-région ;  - la présence de projets et programmes pour la promotion des filières agricoles | - l’enclavement et l’éloignement des sites de production par rapport aux marchés  d’écoulement ;  - l’étroitesse des superficies cultivées par exploitation (0,5 ha en moyenne dans la zone Office du Niger, moins de 0,3 ha hors casiers rizicoles) ;  - l’envasement des petits barrages pour le pays Dogon ;  - l’accès difficile des producteurs au financement ;  - le faible développement du stockage et de la transformation en raison du problème technique des pertes encourues  - l’insuffisante organisation des acteurs. | - désenclaver les sites de production ;  - accroitre de la taille des superficies cultivées ;  - faciliter de l’accès des producteurs au financement ;  - développer du stockage et de la transformation ;  - améliorer de l’organisation des acteurs de la filière. |
| Filière tomate | - Potentiel de production : 34.365 tonnes  - Potentiel économique (sans valeur ajoutée) : 2 milliards de FCFA  - Diversification des produits : Tomate fraiche et transformée  - Nombre d’acteurs concernés : 138. 360 |  | Par ailleurs, la filière tomate pourrait bénéficier de potentiels investisseurs avec le projet d’installation d’une usine de transformation à Niono. |
| **Agriculture** | Filière riz | - présence du fleuve Niger (292 km dans la région) et de son affluent, le Bani : le Niger en permettant l’alimentation du réseau d’irrigation offre à la région, grâce au barrage de  Markala, la possibilité de développer l’agriculture irriguée, la pisciculture et l’élevage.  - présence de la zone soudanienne Nord qui occupe 31% de la superficie régionale qui est, grâce à sa pluviométrie (550 à 750 mm/an), favorable à l’agriculture céréalière. |  | - améliorer la productivité à l’hectare à travers un meilleur encadrement des producteurs, un respect des itinéraires techniques préconisés et un meilleur accès des  producteurs aux facteurs et moyens de production |
| **Cultures émergentes** | Filière sésame | un potentiel de production important dans de bonnes conditions agro-écologiques ;  - l’existence d’acteurs confirmés de la production à l’exportation ;  - la présence de marchés pour l’écoulement des produits aux plans national et  international ;  - l’existence d’un encadrement technique et financier de qualité ;  - la présence de structures d’appui à la filière. | l’inexistence pour le moment d’une structure interprofessionnelle liée à la jeunesse de la  filière qui est une culture émergente ;  - l’insuffisance de la recherche d’accompagnement sur les variétés de semences, les  itinéraires techniques de production et de post-récolte ;  - le sous-équipement des producteurs ;  - la fluctuation des prix ;  - la mauvaise qualité marchande des produits ;  - les difficultés d’approvisionnement en intrants de qualité ;  - l’insuffisance d’équipements de transformation et de conditionnement conformes aux  normes mondiales | - renforcer l’organisation des acteurs de la filière ;  - renforcer la recherche d’accompagnement sur les variétés de semences, les itinéraires techniques de production et de post-récolte ;  - améliorer l’équipement des producteurs ;  - améliorer la qualité marchande des produits ;  - améliorer l’approvisionnement des producteurs en intrants de qualité ;  - renforcer le parc d’équipements de transformation et de conditionnement conformes aux normes mondiales |
| **Elevage** | Filière bétail/viande  Et lait | Les principales potentialités de ces filières sont liées aux atouts de la région de Ségou en  matière d’élevage. En effet, la région de Ségou est le premier exportateur de bétail sur pied au  Mali, et occupe les 2ème et 3ème rangs du pays pour ses effectifs en petits ruminants et en  bovins. | Cependant, les principales contraintes de la filière laitière sont le nombre insuffisant d’unités  de collecte, de stockage et de traitement du lait en particulier le nombre limité de mini laiteries dans la région. Quant à la filière bétail/viande, elle est confrontée au manque d’unités  industrielles de transformation animale. | - promouvoir la filière laitière, il convient de renforcer les capacités régionales en matière de collecte, stockage et traitement avec notamment l’augmentation des unités de collecte et des mini-laiteries ainsi que leur répartition équilibrée dans tous les cercles de la région de Ségou ayant des potentialités en matière de production laitière. En ce qui concerne, la filière bétail/viande, il s’agira d’améliorer la transformation industrielle de la production |
| **Pêche** | Filière poissons et produits halieutiques | Cette filière est favorisée par la présence d’importantes ressources hydriques dans la région de  Ségou : fleuve Niger, Bani, Canal du Sahel (entre Ségou et Niono), canaux d’irrigation de  l’Office du Niger |  |  |
| **Tourisme** | Filière tourisme |  |  |  |

*Source : Rapport finale : étude diagnostique des secteurs économiques porteurs et espace économique partagés dans la région de Ségou, mars 2012, Assemblée régionale de Ségou.*

## **Analyse du marché local de la région de Mopti**

* + 1. ***Les potentialités économiques de la région de Mopti***

La région de Mopti couvre une superficie 79.017 km². Il est limité au Nord par la région de Tombouctou, au Sud et à l’Ouest par la région de Ségou et à l’Est et au Sud-est par le Burkina Faso. Sa population en 2017 est estimée à 2 645 353 habitants, dont 298 205 jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 11,2% de la population totale.

Le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) domine les activités économiques de la région. Il faut reconnaitre que ces dernières sont fortement liées aux variations climatiques. En plus du secteur primaire, le tourisme et l’artisanat occupent une partie importante de la population.

* + 1. ***Les filières porteuses de la région***

| **Grande famille** | **Principales filières** | **Potentialités** | **Contraintes** | **Actions devant être entreprises pour créer des emplois et développer la filière** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Elevage** | Filière bétail/viande et lait, cuirs et peaux | Les principales potentialités de ces filières issues de l’élevage sont constituées par les abondantes ressources fourragères du Delta intérieur du Niger en particulier le « bourgou » qui est appété par le bétail. | réduction progressive de l’espace pastoral ;  - insuffisance des pâturages, des aliments de bétail et des points d’eau pour survenir aux besoins d’un cheptel de plus en plus important ;  - caractère traditionnel et extensif de l’élevage et pratique d’un élevage de prestige ;  - insuffisance de terres pour l’aménagement de zones pastorales ;  - faible niveau d’organisation des éleveurs et des autres acteurs de la filière ;  - diminution des pâturages à la suite des défrichements ;  - mise en culture des pistes de transhumance et des accès aux points d’eau ;  - aléas climatiques, dégradation des écosystèmes et récurrence des épizooties | - la promotion des aménagements pastoraux,  - la préservation des ressources fourragères en particulier les bourgoutières »,  - la formation et l’appui-conseil au profit des éleveurs. Il nécessitera également l’appui à la santé animale par le renforcement des services vétérinaires, la gestion et la sécurisation des aménagements et parcours pastoraux, ainsi que le développement des activités de recherche. Ces actions devront être précédées par l’organisation et le  renforcement des capacités des éleveurs. |
| **Agriculture** | Filière riz | La région de Mopti possède 40% de la superficie nationale cultivée en riz. La riziculture bénéficie également dans la région de conditions agro-climatiques et hydrauliques favorables  avec la présence de terres cultivables et de cours d’eau | fragilité de l’écosystème, faible maîtrise de l’eau, dégradation des ressources naturelles et  aléas climatiques  insuffisance des ressources matérielles et humaines pour la protection de  l’environnement, prévalence des oiseaux granivores et mauvaise gestion des  aménagements hydro agricoles ;  - problème foncier caractérisé par des conflits entre producteurs et faible niveau  d’aménagement ;  - faible niveau d’organisation des producteurs, insuffisance de personnels d’appui et d’encadrement, mauvaise coordination des différentes interventions ;  - insuffisance des unités de transformation de la production locale, enclavement des zones  de production, faible structuration des filières agricoles et coûts d’exploitation élevés des  aménagements hydro agricoles. | Le défi consistera dès lors à promouvoir la modernisation des systèmes d’exploitation des  terres. Le développement de cette filière passe aussi par l’intensification des systèmes de  production agricole, la promotion de la transformation des produits locaux et la mise en place  d’un système de crédit agricole (matériels agricoles, intrants, etc.) accessible aux agriculteurs  étant donné la faiblesse de leurs revenus. Cette option nécessitera également la création  d’infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation des produits agricoles, l’équipement et la formation des producteurs, ainsi que leur organisation et le  renforcement de leur capacité. |
| Filière sésame | Les principales potentialités de la filière sont les suivantes :  - un potentiel de production important dans de bonnes conditions agro-écologiques ;  - l’existence d’acteurs confirmés de la production à l’exportation ;  - la présence de marchés pour l’écoulement des produits aux plans national et  international ;  - l’existence d’un encadrement technique et financier de qualité ;  - la présence de structures d’appui à la filière | Parmi les contraintes, il faut mentionner que le sésame ne connaît pas encore de  transformation industrielle. L’huile extraite est produite à partir de presse artisanale. Les  autres contraintes sont les suivantes :  l’inexistence pour le moment d’une structure interprofessionnelle liée à la jeunesse de la  filière qui est une culture émergente ;  - l’insuffisance de la recherche d’accompagnement sur les variétés de semences, les  itinéraires techniques de production et de post-récolte ;  - le sous-équipement des producteurs ;  - la fluctuation des prix et la mauvaise qualité marchande des produits ;  - les difficultés d’approvisionnement en intrants de qualité ;  - l’insuffisance d’équipements de transformation et de conditionnement conformes aux  normes mondiales. | Les actions d’amélioration à entreprendre sont les suivantes :  -renforcer de l’organisation des acteurs de la filière ;  - renforcer de la recherche d’accompagnement sur les variétés de semences, les  itinéraires techniques de production et de post-récolte ;  - améliorer de l’équipement des producteurs ;  - améliorer de la qualité marchande des produits ;  - améliorer de l’approvisionnement des producteurs en intrants de qualité ;  - renforcer du parc d’équipements, de transformation et de conditionnement conformes aux normes mondiales |
| **Maraîchage** | Filière/oignon/échalote | Les principales potentialités de la filière oignon/échalote sont les suivantes :  - un produit compétitif grâce à son coût de production inférieur de 25% par rapport aux pays voisins ;  - l’existence d’un potentiel d’exportation dans la sous-région ;  - la présence de projets et programmes pour la promotion des filières agricoles.  L’oignon/échalote bénéficie donc d’importants marchés pour sa commercialisation au niveau  intérieur et dans la sous-région (Guinée, Sénégal, Mauritanie, Côte d’Ivoire et Burkina Faso). | l’enclavement et l’éloignement des sites de production par rapport aux marchés  d’écoulement ;  - l’envasement des petits barrages pour le pays Dogon ;  - les difficultés d’accès au financement pour les producteurs;  - le faible développement du stockage et de la transformation en raison du problème  technique des pertes encourues ;  - l’insuffisante organisation des acteurs de la filière | - désenclaver des sites de production ;  - accroitre la taille des superficies cultivées ;  - faciliter de l’accès des producteurs au financement ;  - développer du stockage et de la transformation ;  - améliorer de l’organisation des acteurs de la filière. |
| **Pêche** | Filière poissons | L’inventaire du Delta intérieur du Niger a dénombré 26 familles et 137 espèces de poissons dans les années cinquante (Daget, 1954). Aujourd’hui les observations des captures dans les différentes zones dénotent l’existence de 98 espèces. Toutefois, la DRP de Mopti a signalé la rareté de 17 espèces, notamment les tétredous, les latès, les allertes, les  synchontis, mais également la disparition de espèces de poisson (essentiellement les  gymnarcys, cytarinus, schylbé, heterotis et tilapias). Les cercles de Mopti, Djenné,  Tenenkou, Youwarou ont été identifiés comme étant les principales zones de pêche. | Cependant, la filière poissons fait face à un certain nombre de contraintes notamment :  - l’ensablement des plans d’eau ;  - l’usage d’engins de pêche dévastateurs, prohibés et inadaptés ;  - l’arrêt de la migration latérale des poissons du fait de l’implantation des barrages ;  - l’insuffisante application des textes réglementant la pêche ;  - les problèmes de production et de commercialisation des produits de la pêche ;  - la dégradation du biotope ;  - le faible niveau d’organisation des acteurs du secteur ;  - l’insuffisant développement de la pisciculture. | -protéger les plans d’eau contre les risques d’ensablement  - lutter contre les techniques prohibées de pêche en vue de la préservation des espèces de poissons menacés de disparition ;  - mettre en place d’un dispositif de suivi de la prise de poisson afin d’éviter la capture de petits poissons ;  - sensibiliser des acteurs sur les bonnes pratiques piscicoles ;  - soutenir la valorisation, à la commercialisation et à la transformation des produits de la pêche ;  - développer de la pisciculture ;  - sur creuser certaines mares, de lacs, retenues, ‘’bancotières’’ et emprunts dégradés ;  - ménager les étangs piscicoles ;  - mettre en place des zones de mise en défens pour l’épanouissement et la reproduction des poissons ;  - améliorer de l’organisation des acteurs de la filière ;  -renforcer des capacités techniques des acteurs de la filière ;  - appliquer les textes réglementant la pêche. |
| **Tourisme** | Filière/tourisme et artisanat | La filière tourisme/artisanat est un secteur porteur et générateur d’emplois, d’autant plus  que la région de Mopti est la première destination touristique du Mali. Outre les sites  touristiques dont deux sont classés patrimoine de l’humanité par l’UNESCO (Djenné et  Pays Dogon), le tourisme est favorisé par :  - la diversité des activités touristiques et artisanales ;  - la présence de potentialités éco-touristiques (site Ramsar dans le Delta Intérieur du  Niger) ;  - le développement des infrastructures d’accueil et d’hébergement | une faible connaissance des textes législatifs qui se manifeste par une application  inadaptée des taxes de visite touristique ;  - le manque de structures de formation en tourisme/hôtellerie ;  - le sous-équipement des hôtels en technologie de communication ;  - une faible exploitation et valorisation des potentialités éco-touristiques de la région en  particulier au niveau du Delta intérieur du Niger ;  - l’enclavement des zones de destination touristique | - favoriser le désenclavement des zones touristiques ;  - promouvoir le développement de l’éco-tourisme surtout au niveau du Delta intérieur  du Niger ;  - améliorer l’offre d’hébergement de qualité et de services internet dans les hôtels ;  - promouvoir le développement de structures de formation en tourisme/hôtellerie ;  - renforcer les capacités techniques des acteurs de la filière ;  - réaliser l’inventaire, la sauvegarde et la revalorisation du patrimoine culturel, artistique, artisanal et touristique régional. |

*Source : Rapport finale : étude diagnostique des secteurs économiques porteurs et espace économique partagés dans la région de Mopti, mars 2012, Assemblée régionale de Mopti.*

## **Perceptions et opinions des principaux acteurs**

Dans cette partie, nous analysons les perceptions et opinions des principaux acteurs du marché du travail. Il s’agit principalement, des employeurs, des structures gouvernementales et des organisations professionnelles.

* + 1. ***Les potentialités économiques des régions selon les acteurs***

Les principaux acteurs du marché du travail (les organisations professionnelles, les employeurs et de structures étatiques) qui ont été interviewés dans le cadre de cette étude ont pour la plupart cité le secteur agro-sylvo-pastoral comme étant un secteur qui regorge des potentialités économiques énormes dans toutes les régions et particulièrement dans la région de Sikasso. Ce résultat confirme les données du tableau N°1, où nous avons constaté que plus de 80% des jeunes âgés de 15 à 24 ans évoluent dans ce secteur dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti. Ce secteur est le principal secteur pourvoyeur d’emplois des régions concernées. La prédominance de ce secteur est due en grande partie aux conditions climatiques et hydrologiques de ces régions.

Le secteur agro-sylvo-pastoral dispose des filières spécifiques à chaque région, qui pourront créer des milliers emplois pour les jeunes.

* + 1. ***Suggestions des acteurs pour une meilleure promotion de l’emploi des jeunes***

S’adressant aux autorités, la plupart des acteurs interrogés estime que l’Etat doit encourager la création d’entreprises (l’entreprenariat) dans le domaine de la transformation des produits agricoles. La création de ces entreprises permet de développer le secteur privé et de créer plus de valeurs ajoutées. Pour atteindre cet objectif, il faut inculquer aux jeunes les valeurs telles que l’audace, la créativité, la responsabilité, la solidarité, la persévérance, la confiance en soi. Les autorités pourront promouvoir l’auto-emploi en facilitant l’accès au micro crédit et l'accès à des services d’appui et à de la formation aux jeunes. C’est dans ce sens qu’un responsable régional a suggéré *de « mettre l’accent sur l’entreprenariat à travers le financement des projets innovants notamment dans le secteur agricole ».*

D’autres acteurs par contre, estiment que le gouvernement *« doit axer les efforts sur l’agriculture intensive à travers des aménagements hydro-agricoles avec maîtrise totale de l’eau et l’utilisation des semences certifiées. Organiser les producteurs en coopératives, association. Renforcer les capacités des jeunes dans la production agricole et en matière de citoyenneté, limiter l’orpaillage traditionnel* ». (Directeur régional d’une structure publique).

Par ailleurs, certaines trouvent qu’il faut adapter la formation des jeunes aux besoins du marché. C’est dans ce sens qu’un responsable d’ONG suggère de *« renforcer la capacité professionnelle des jeunes et les équipés réellement après formation ».*

# **Conclusion**

L’analyse de l’évolution globale des principaux indicateurs au cours des cinq dernières nous a permis de constater une baisse du taux d’emploi et celui de sous-emploi des jeunes au cours des cinq dernières années. Pendant la même période nous le taux de chômage et le taux d’inactivité ont connu une augmentation. Le taux de chômage a passé de 9,5% à 21,5% de 2013 à 2017. Il est plus accentué chez les femmes que chez les hommes (24% contre 19,8% en 2017).

Le chômage touche plus les jeunes résidant dans les régions de Koulikoro, Gao, Mopti et le District de Bamako. En 2017 à Gao, deux jeunes sur trois étaient en situation de chômage. La région de Sikasso est la région qui enregistré le plus faible taux de chômage des jeunes (6,4%). En outre nous notons par rapport au niveau d’éducation que les jeunes qui ont le niveau d’éducation supérieur sont 4 fois plus touché par le chômage que ceux qui n’ont aucun niveau (78,7% contre 19,4% en 2017)

En outre, l’étude montre que la majorité des jeunes en emploi (70,3%) est dans le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, pisciculture), suivi du secteur tertiaire (22%). Le secteur industriel n’emploie que 7,6% des jeunes au Mali. Le District de Bamako et la région de Tombouctou font l’exception dans la mesure où plus de 80% des jeunes résidant dans ces localités sont employés dans le secteur tertiaire. L’emploi dans le secteur Agricole est dominé par les jeunes qui ont un niveau d’éducation faible. Par contre ceux qui ont le niveau d’éducation secondaire et supérieur sont surtout employés dans les secteurs secondaire et tertiaire où nous avons une forte concentration d’entreprises formelles.

Les données de l’EMOP ont aussi permis de montrer que seulement 0,4% des jeunes sont employés par le secteur public ou les entreprises privées formelles.

L’indicateur NEET est un outil puissant pour analyser l’exclusion des jeunes en mettant l’accent sur tous les jeunes qui éprouvent des difficultés à faire la transition de l’école à la vie professionnelle. En 2017, 28,5% des jeunes âgés de 15 à 24 ans n’étaient ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Parmi ces jeunes, 55,9% avaient le niveau d’éducation supérieur et 20,1% le niveau fondamental. Les femmes sont plus touchées que les hommes (38,2 % contre 17,2%). Au niveau régional, les régions de Koulikoro et de Gao sont les plus touchées, avec respectivement 56,3% et 56,0% des jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

En matière de recherche d’emploi, les jeunes préfèrent passer par des relations personnes (92,5% des jeunes passent par ce canal). Les structures chargées de l’intermédiation, aussi bien publique que privées sont très peu fréquentées par les jeunes à la recherche d’emploi. La méconnaissance de ces structures est la principale raison évoquée (88,5% des chômeurs selon l’EMOP 2017).

Aussi, un des constats majeurs de cette étude est que le chômage touche plus les jeunes que les adultes. En effet, en 2017, le taux de chômage des jeunes dépasse plus de 4 fois celui des adultes (21,9% contre 4,5%). L’écart demeure important quelque la région, le milieu de résidence et le niveau d’étude. Au niveau de la région de Mopti, le chômage des jeunes est 17 fois plus important que celui des adultes. Cette situation est très préoccupante dans cette localité où l’insécurité devient de plus en plus grandissante. Ces jeunes pourront être enrôlés par les mouvements terroristes.

L’analyse du marché local fait ressortir que le secteur Agro-sylvo-pastoral demeure le principal secteur pourvoyeur d’emplois des jeunes à l’exception de la région de Tombouctou et le District de Bamako. Les différentes études diagnostiques réalisées dans les différentes régions ont confirmé résultat. Egalement l’enquête qualitative réalisée auprès des acteurs du marché du travail dans les différentes régions retenues dans cette étude aboutie à la même conclusion.

Si l’agriculture reste le principal pourvoyeur d’emplois, le secteur souffre du manque de petites et moyennes entreprises capables de transformer des produits des différentes filières agricoles.

Face à tous ces constats, nous formulons les recommandations suivantes qui pourront servir de base de réflexion dans le cadre de la mise en œuvre de stratégie devant promouvoir l’emploi des jeunes au Mali.

1. ***Renforcer ou orienter les stratégies en matière de promotion d’emploi des jeunes dans les localités où le chômage des jeunes devient de plus en plus préoccupant.***

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été prises dans le cadre de l’insertion des jeunes. Une bonne partie de ces initiatives étaient destinées aux jeunes résidant en milieu rural. Il serait important dans les années à venir de mettre en œuvre de stratégies de promotion d’emploi des jeunes du District de Bamako, des régions de Koulikoro, Koulikoro, Mopti, Gao.

1. ***Développer des stratégies de création d’emploi à l’endroit des femmes et des diplômés***

D’une manière générale, les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont plus touchés par le chômage que les adultes. Il faut reconnaitre que parmi ces jeunes, les femmes et les diplômés peinent à s’insérer sur le marché du travail. Une place de choix doit être accordée à ces couches dans les nouvelles stratégies de lutte contre le chômage des jeunes.

1. ***Promouvoir la création des créations des petites et moyennes entreprises dans le maillon de la transformation des produits agricoles***

En 2016, la part du secteur primaire dans le PIB a été estimée 40,6%. Ce chiffre atteste l’importance de ce secteur dans l’économie. Cependant pour créer plus de valeur ajoutée, des stratégies doivent être développé pour intensifier la production au niveau certaines filières, mais également promouvoir la création des petites et moyennes entreprises pour les jeunes pour transformer ces produits agricoles.

1. Source : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), Module emploi (3ème passage) 2013, 2014 2015, 2016, 2017 / INSTAT. La collecte des données de ce module est financée par l’ONEF. [↑](#footnote-ref-1)
2. Source : 4ème Recensement général de la population et de l’habitant (RGPH 2009), Analyse des résultats définitifs, Thème : Urbanisation. INSTAT 2019. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ces auteurs sont cités dans le Rapport sur le développement en Afrique 2015, Croissance, pauvreté et inégalité : lever les obstacles au développement durable. Groupe Banque Africaine de Développement. [↑](#footnote-ref-3)
4. Au Mali, les âges scolaires officiels par niveau d’enseignement sont les suivants : 3 à 6 ans pour le préscolaire, 7 à 12 ans pour le primaire, 13-18 ans pour le secondaire et 19-23 ans pour le supérieur. L’âge maximum retenu dans cette étude pour les jeunes étant 24 ans, ceci explique leur absence dans les emplois réservés au niveau d’étude supérieur dans le secteur public. [↑](#footnote-ref-4)